

## **Michel Lefait, député (PS) de Saint-Omer, dit NON**



« La passion, l'émotion, l'inquiétude suscitées par le projet d'élevage porcin d'Heuringhem ne font que révéler de manière criante la question qui se pose à chacun d'entre nous : le modèle agricole actuel, intensif et productiviste à outrance a-t-il encore une légitimité sociale et environnementale ?

« Car, si les contraintes environnementales pèsent sur les agriculteurs, le modèle agricole industriel puissamment encouragé par les multinationales des semences, de l'engrais et des aliments pour animaux, est largement responsable des pollutions qui dégradent fortement la qualité de l'eau et en tarissent la ressource, en France et dans le monde.

Ce sont les consommateurs, via leur facture d'eau, qui paient le plus lourd tribut à la réparation des dégâts.

« Mais il y a plus grave encore : la course effrénée au profit des grands groupes chimiques, dont les agriculteurs sont souvent les débiteurs ligotés et captifs par le biais des banques, conduit inévitablement au gigantisme et aux catastrophes sanitaires à répétition. Les algues vertes en Bretagne ou la grippe aviaire n'en sont hélas que les plus récents et plus meurtriers exemples.

« C'est dire que, même si depuis quinze ans les agriculteurs ont fait beaucoup d'efforts pour réduire la quantité d'intrants et de produits phytosanitaires pour revenir à des pratiques agricoles plus respectueuses de la nature et de la santé publique, cette forme de production n'est en aucune manière celle qui protège la vie et prépare l'avenir.

« Dans une économie ouverte et des marchés mondialisés, sera-t-il encore longtemps supportable que les subventions pour une seule vache européenne soient trois fois plus élevées que le revenu d'un petit paysan indien ? Certes, le défi à relever n'est pas mince ! Il s'agit, ni plus ni moins, de résoudre une équation à plusieurs inconnues : produire deux fois plus pour réussir à nourrir 9 milliards d'êtres humains d'ici 2040, tout en utilisant moins de chimie, moins d'eau et moins de terre.

« Contre l'agrobizness qui tue la terre, et pour lui substituer une vraie agriculture vivrière au service de l'homme, il faut donc inventer une méthode de travail qui réconcilie l'agriculture, l'environnement et la société. Mais il faudra surtout un vrai courage et une forte volonté politique à ceux qui nous gouvernent pour que se décide le projet d'une agriculture réellement durable et solidaire, base d'un nouveau contrat social. »

## **André Flajolet, député (UMP) de Béthune, dit OUI**



« Les grandes porcheries peuvent être des outils d'avenir en répondant, dans leur conception et leur réalisation, à trois obligations : économique, environnementale et sociétale.

« Les lois et règlements actuels exigent que les porcheries soient aux normes pour le bien-être animal, répondent à un cahier des charges strict sur le plan environnemental avec des plans d'épandage précis et contrôlés sur le plan quantitatif et qualitatif. Ils exigent une intégration environnementale à la fois sur les matériaux utilisés et le paysage.

« Il est paradoxal de voir que la plupart des contestations riveraines portent sur les conceptions anciennes des porcheries, tant dans le système de production que dans la conception des bâtiments. Il est aussi paradoxal que certains condamnent une activité économique qui met sur le marché un produit bon marché accessible aux familles modestes.

« Il n'y a pas de fondement légitime à condamner par principe une porcherie de 280 truies, véritable outil économique moderne de plein exercice, aujourd'hui soumis à des normes drastiques sur tous les plans. Certains combats environnementaux dans l'Audomarois ont plus de légitimité que celui-là qui relève pour une part du phénomène NIMBY, qui veut dire "pas chez nous". Je pense que la lecture du dossier réel et la pédagogie devraient lever de nombreux obstacles et réduire la plupart des craintes exprimées.

« Pour répondre aux besoins économiques des populations à nourrir, l'agriculture paysanne de proximité, les AMAP ne sont pas une réponse suffisante en terme de quantité même si ce type de production mérite une place éminente et représente aussi un segment économique légitime et nécessaire. L'activité agricole respecte de nos jours des cahiers des charges et, dans la suite du Grenelle de l'environnement, de nouveaux efforts sont demandés comme l'atteste, par exemple, le plan Écophyto 2018 dont j'ai l'honneur de présider au niveau national le comité de gouvernance.

« L'activité agricole ne peut être exclue au motif que des néoruraux ont choisi les lieux de travail habituels des agriculteurs pour s'installer et y vivre. L'opposition de principe exprimée et les peurs environnementales sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sont des comportements non fondés en droit.

« Je crois que la vraie défense de l'environnement passe par un soutien aux nouvelles exigences européennes et nationales pour les productions agricoles et animales. Il en va de la capacité des agriculteurs et des paysans à nourrir le monde. »